

BON DE COMMANDE N°DTPM.....

(indiquer votre code postal

et vos initiales)

A imprimer et/ou remplir par vos soins puis à adresser par voie postale si règlement par chèque, par voie électronique ou postale dans le cas d'un règlement par virement. Adhérent Chorus Pro pour les organismes publics.

Nom - Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mail : Tél :/...../...../...../.....

DESIGNATION	Qté	Prix Unitaire en €	Prix net total **
Fichier LES PETITS MYSTERES support PDF 15€ ou papier 20€*
Fichier LES PETITS MYSTERES 2 PDF 15€ ou papier 20€*
Fichier DEVI-TEXTES Cycle 2 support PDF	30,00	.
Fichier DEVI-TEXTES Cycle 3 support PDF	30,00	.
Fichier DEVI-TEXTES Cycle 3 Série 2 support PDF	30,00	.
Fichier DEVI-TEXTES Cycle 3 Série 3 support PDF	30,00	.
INITIATION ECHECS Mini-doc 1 (minimum 30 mini-docs en tout)*	1,00	.
INITIATION ECHECS Mini-doc 2 (minimum 30 mini-docs en tout)*	1,00	.
INITIATION ECHECS Mini-doc 3 (minimum 30 mini-docs en tout)*	1,00	.
Fascicule THÉÂTRALISONS L'HISTOIRE *
Fichier LES PETITS PROBLÈMES	30,00	.
Remise de 10€ si achat simultané de 2 fichiers devi-textes. Remise de 15€ si achat simultané de 3 fichiers devi-textes. Remise de 20€ si achat simultané des 4 fichiers Devi-textes.	
*+ Frais de port pour les envois papier (voir site) :		TOTAL	.
<input type="checkbox"/> Règlement par chèque à l'ordre de <i>Barbeau Loïc Didople</i> OU <input type="checkbox"/> Virement ou dépôt Chorus Pro (organismes publics) : IBAN FR76 1470 6000 2273 9535 3334 858 BIC AGRIFRPP847 BARBEAU LOIC (bien indiquer le N° du bon de commande)			

DATE :	Tampon si établissement ou collectivité :
SIGNATURE :	



En signant ce bon de commande, vous vous engagez à ne pas diffuser illicitement les fichiers didople ou ACOPN acquis.

didople : des idées des outils pour l'élémentaire et la sixième

DIDOPLE EST UNE PETITE ENTREPRISE QUI PREND SON TEMPS POUR PENSER

DIDOPLE - BARBEAU LOIC 615 LASSERON BELLIGNE 44370 LOIREAUXENCE

06 22 50 85 13 lb.didople@gmail.com SIREN 822259644 R.C.S. NANTES

** Didople est en franchise de TVA (Article 293 B du CGI)